

---

**S É N A T**

---

**DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE 1968-1969**

---

**Service des Commissions.**

---

**BULLETIN DES COMMISSIONS**

---

**AFFAIRES ECONOMIQUES ET PLAN**

**Mercredi 2 avril 1969.** — *Présidence de M. Paul Mistral, vice-président.* — Le président a tout d'abord rendu hommage à la mémoire de M. Henri Longchambon, récemment décédé, en rappelant ses travaux au sein de la commission comme rapporteur du Plan et en exaltant ses qualités de désintéressement et de modestie.

La commission a désigné ensuite comme rapporteurs :

— M. Chauty, pour la proposition de loi (n° 119, session 1968-1969), adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à régler les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce et modifiant la loi n° 60-580 du 21 juin 1960 interdisant certaines pratiques en matière de transactions portant sur des immeubles et des fonds de commerce et complétant l'article 408 du Code pénal ;

— M. Bertaud, pour le projet de loi (n° 67, session 1968-1969), adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant l'approbation de la Convention du 7 septembre 1967 entre la Belgique, la Répu-

blique fédérale d'Allemagne, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas pour l'assistance mutuelle entre les administrations douanières respectives ;

— M. Bajeux, pour le projet de loi (n° 68, session 1968-1969), adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant l'approbation de l'Arrangement international sur les céréales de 1967 comprenant la Convention relative au commerce du blé et la Convention relative à l'aide alimentaire, signées le 27 novembre 1967.

Enfin, le président a demandé à MM. David, Aubry et Schmaus de se tenir prêts à rapporter trois propositions de loi (n° 155 et 156, session 1967-1968 ; n° 36, session 1968-1969) dont ils étaient les auteurs.

## AFFAIRES ETRANGERES, DEFENSE ET FORCES ARMEES

**Judi 27 mars 1969.** — *Présidence de M. André Monteil, président.* — Au cours de son exposé sur l'évolution de la situation extérieure, le président a traité successivement des conséquences des incidents sino-soviétiques à la frontière de l'Oussouri, des entretiens entre le général de Gaulle et le chancelier Kiesinger, de la crise au Moyen-Orient et des perspectives de la conférence à quatre, enfin de la déclaration du président Thieu qui équivaut de la part du Gouvernement de Saïgon à une reconnaissance du F.N.L.

L'exposé du président a donné lieu à un échange de vues auquel ont pris part MM. Kieffer et Motais de Narbonne.

M. de Chevigny a ensuite présenté un compte rendu de la visite effectuée par une délégation de la commission à la base de SSBS sur le plateau d'Albion.

Puis la commission a désigné, pour remplacer M. Périquier qui n'a pu assister à la réunion, M. Yver comme rapporteur du projet de loi (n° 54, session 1968-1969), adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant la ratification de la Convention consulaire et de son annexe, signées le 8 décembre 1966, entre la République française et l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

M. Yver a présenté son rapport sur ce projet de loi ; le rapport a été adopté à l'unanimité.

Les deux rapports présentés ensuite par M. Kieffer ont été adoptés également à l'unanimité ; le premier portait sur le projet de loi (n° 50, session 1968-1969), adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant l'approbation de la Convention franco-italienne relative à l'alimentation en eau de la commune de Menton et du Protocole annexe, signés à Paris le 28 septembre 1967 ; le second, sur le projet de loi (n° 53, session 1968-1969), adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant l'approbation de deux échanges de lettres du 28 septembre 1967 relatifs à une rectification du tracé de la frontière franco-italienne dans le secteur de Clavières et à la construction d'un bureau commun à contrôles nationaux juxtaposés.